

**LE CENTRE
D'ALPHABÉTISATION
ALPHA NORD-OUEST**

**RECHERCHE SUR
LES JEUNES
DÉCROCHEURS**

AOÛT 1998

37.014.22
(713=40)
Cen 1998



***LE CENTRE
D'ALPHABÉTISATION
ALPHA NORD-OUEST***

***RECHERCHE SUR
LES JEUNES
DÉCROCHEURS***

AOÛT 1998



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le Gouvernement du Canada, Développement des ressources humaines, secteur Secrétariat national à l'alphabétisation pour la confiance qu'il nous témoigne depuis de nombreuses années ainsi que pour son appui financier sans qui, cette recherche n'aurait jamais pu voir le jour.

L'équipe de l'Alpha Nord-Ouest

RECHERCHE AUPRÈS DES JEUNES DÉCROCHEURS

MÉTHODOLOGIE

L'Alpha Nord-Ouest réalisait en 1988 une première recherche sur les besoins en alphabétisation des adultes francophones de Géraldton, Longlac et Nakina dont l'âge variait de 19 à 65 ans et plus. Dix ans plus tard, l'Alpha récidivait en entreprenant une deuxième recherche, celle-là axée spécifiquement sur les besoins en alphabétisation des étudiants/es étant présentement au niveau secondaire et de jeunes décrocheurs francophones dont le niveau d'âge se situe entre 16 et 24 ans, résidant principalement soit à Beardmore, Caramat, Géraldton, Longlac ou Nakina.

Étant donné la nature même de cette recherche, nous nous devons de tenir compte de plusieurs facteurs. Une combinaison de différentes méthodes de cueillette d'information ont été utilisées, chacune de celle-ci étant le pendant d'une autre.

Les méthodes utilisées ont été axées sur ;

- . une recherche exploratoire
- . les entrevues téléphoniques
- . les rencontres de groupe
- . les rencontres individuelles
- . l'observation

Plusieurs questions ont été formulées de façon à approfondir nos connaissances sur les étudiant/es du secondaire ainsi que sur les jeunes décrocheurs et surtout à nous servir de piste de réflexion afin de développer des propositions concrètes pour qu'ensemble nous puissions chercher des éléments de solution à court, moyen et long terme.

Il est recommandé aux lecteurs de regarder les résultats obtenus plutôt comme une tendance qui reflète davantage la réalité que comme des valeurs absolues.

L'Alpha Nord-Ouest

PROCÉDURES

MILIEU CIBLE

La recherche s'est effectuée sur le territoire desservi par l'Alpha Nord-Ouest soit auprès des jeunes francophones vivant dans les communautés de Beardmore, Caramat, Géraldton, Longlac et Nakina.

POPULATION CIBLE

La population cible choisit pour la recherche est un segment de la population de jeunes étudiant/es du secondaire et de jeunes décrocheurs francophones, préalablement identifiés, âgés de moins de 25 ans, filles et garçons.

ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

Trente-deux noms fournis par d'ex-jeunes apprenants (19-24 ans) ont été sélectionnés pour l'enquête téléphonique mais, ce nombre fût réduit car le taux de participation était peu élevé, surtout chez les jeunes dont l'un des parents est anglophone.

Dix-sept entrevues téléphoniques ont été menées à terme. Un premier filtrage d'appels a été fait selon si le répondant déclarait qu'il travaillait ou non. Le second filtrage s'est fait, non pas sur le niveau de scolarité atteint mais plutôt sur deux questions où les mots utilisés servaient de points de références pour le niveau réel de scolarité atteint par le répondant :

- . Votre niveau de scolarité vous limite-t-il dans vos *aspirations* professionnelles ?
- . Comment *percevez-vous* la francophonie dans votre communauté ?

Lorsque le répondant avait de la difficulté à comprendre les mots italiques en caractères gras, il était classé automatiquement comme une personne nécessitant les services de l'Alpha Nord-Ouest. La stratégie était alors d'encourager le répondant à s'intéresser aux services offerts par le centre d'alphabétisation.

Sept entrevues ont été effectuées auprès d'enseignant/es du niveau secondaire. Les deux questions visaient essentiellement à obtenir leur impression générale sur :

- . l'éducation en milieu minoritaire
- . l'analphabétisme fonctionnel chez leurs étudiants

Les rencontres de groupe ont été effectuées auprès de personnes d'une manière non-structurée avec des questions ouvertes. Chacune de ces rencontres durait en moyenne quatre heures.

RECHERCHE EXPLORATOIRE

Pendant la phase exploratoire, des rencontres individuelles ainsi que des contacts téléphoniques avec des agences de services ont eu lieu, ceci afin d'obtenir des informations sur le nombre de jeunes francophones vivant de l'aide sociale et à qui un programme d'alphabétisation pourrait permettre d'acquérir la maîtrise de l'écriture et de la lecture en prévision de poursuivre des études ou de la formation professionnelle visant l'autonomie et la prise en main de sa vie professionnelle.

Des informations ont aussi été obtenues auprès de la Banque Fédérale de développement, du Comité de Formation de Supérieur nord (section 24), du Centre d'emploi et Immigration Canada et de Collège Boréal afin de connaître leurs services de formation.

Cette façon d'agir, tout au long de la recherche, nous a permis d'obtenir des informations à travers des rencontres non-structurées et de faciliter nos présentations aux francophones sous un angle éducatif et informel. Il s'est quand même avéré essentiel d'expliquer les termes "*alphabétisation*" et "*analphabète*" car ceux-ci provoquaient différentes réactions en passant par l'auto-défense, la crainte et les obstacles.

Par contre, chez certains autres jeunes, les premières réactions éveillaient l'intérêt et leur détermination de participer à des programmes d'alphabétisation s'accroissait.

QUELQUES STATISTIQUES

La scolarité, contrairement à la croyance populaire, n'est pas le seul critère permettant de déterminer l'analphabétisme. Par contre, c'est une importante piste pour identifier les personnes pouvant être analphabète et c'est aussi un indice permettant d'établir des statistiques pouvant nous renseigner sur l'ampleur des besoins en alphabétisation.

Précédemment, l'UNESCO recommandait de considérer qu'une personne ayant moins de neuf ans de scolarité était analphabète : " *Est considéré fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire, dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de sa communauté.* " (UNESCO 1978). Par contre, il est désormais reconnu que le fait d'avoir fréquenté l'école ne résout pas nécessairement le problème de l'analphabétisme.

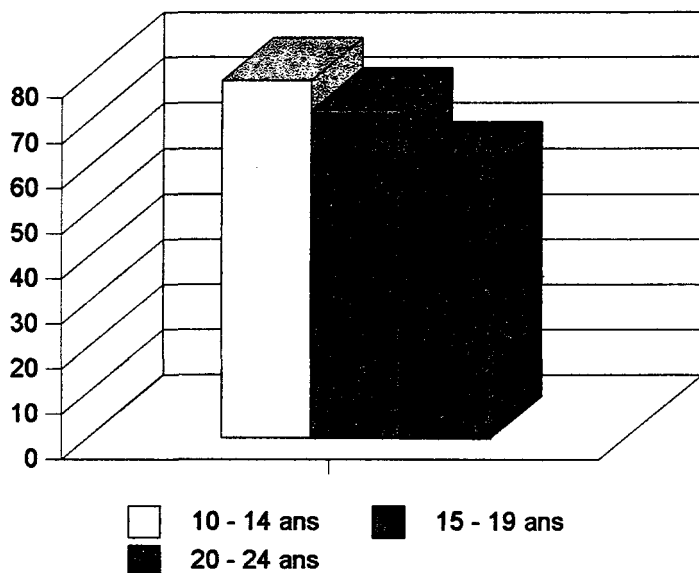
De nos jours, pour mesurer l'analphabétisme, nous nous penchons plutôt sur les compétences en lecture et écriture, en utilisant des documents reliés à la vie courante car plusieurs jeunes peuvent avoir fréquenté l'école neuf ou dix ans, sans pour autant posséder les compétences minimales en lecture, écriture et calcul de base. Il n'en demeure pas moins que, généralement, la sous scolarisation est un indice fortement associé à l'analphabétisme.

Le profil qui suit, se fonde sur les résultats du recensement de 1991 effectué par Statistiques Canada auprès des jeunes francophones du Nord-Ouest de l'Ontario

CONSERVATION DE LA LANGUE

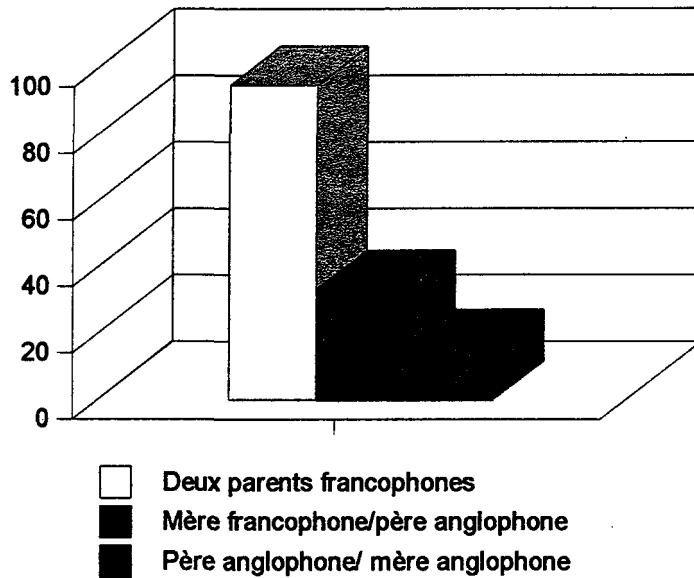
Langue d'usage à la maison

Il est possible de mesurer le taux de conservation de la langue si l'on connaît la langue d'usage à la maison pour les personnes dont la langue maternelle est le français.



Chez les jeunes, le taux de conservation diminue avec l'âge. Il est de 60,6% chez les jeunes de 20 à 24 ans. La chute la plus forte survient entre le groupe des jeunes de 15 à 19 ans, qui conservent le français comme langue d'usage à la maison dans 72,4% des cas et celui des jeunes de 20 à 24 ans, pour lesquels ce chiffre s'établit à 60,6%.

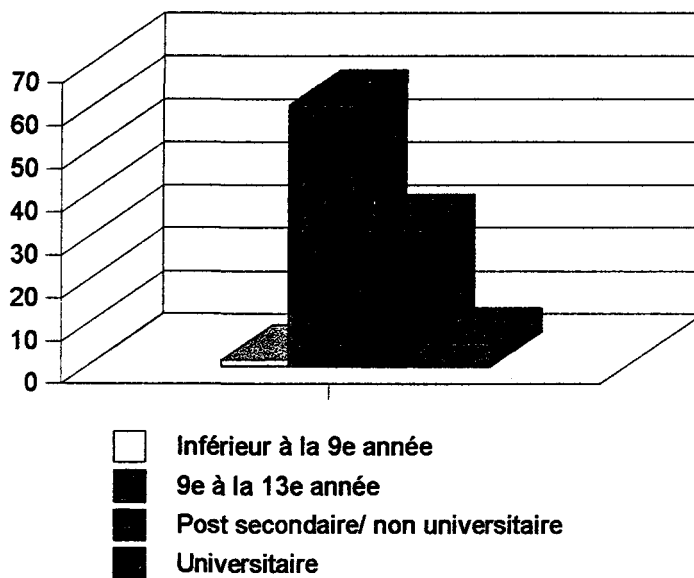
Conservation de la langue maternelle



La transmission de la langue maternelle aux jeunes de 0 à 18 ans qui appartiennent aux familles de recensement "mari et femme" dépend de ce qu'un ou les deux parents possèdent le français comme langue maternelle. Quand le français est la langue maternelle des deux parents, c'est aussi la langue maternelle de 94,7% des enfants. Quand seule la mère possède le français comme langue maternelle, ce chiffre tombe à 33,5%. Dans les familles où le français est la langue maternelle du père seulement, la proportion est encore plus faible puisqu'elle s'établit à 15,6%.

ÉDUCATION

Niveau de scolarité des jeunes de 15 à 24 ans

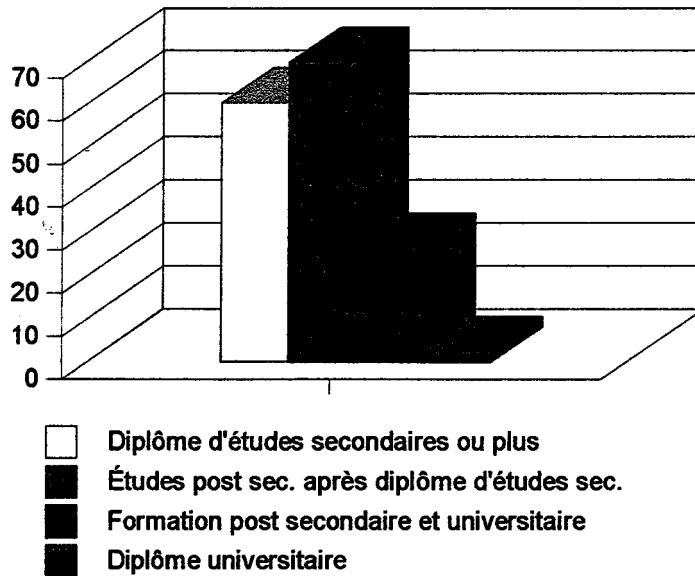


Comme le démontre ce tableau, il y a une différence marquante dans les niveaux de scolarité atteint par les francophones. Au sein de la population âgée de 15 ans et plus, les francophones ayant un niveau de scolarité inférieur à la 9e année est de 1,6%.

Il est important de se rappeler que le nombre de francophones âgés de 20 à 24 ans est relativement faible dans le Nord-Ouest de la province

Les différents diplômes obtenus par les francophones du Nord-Ouest

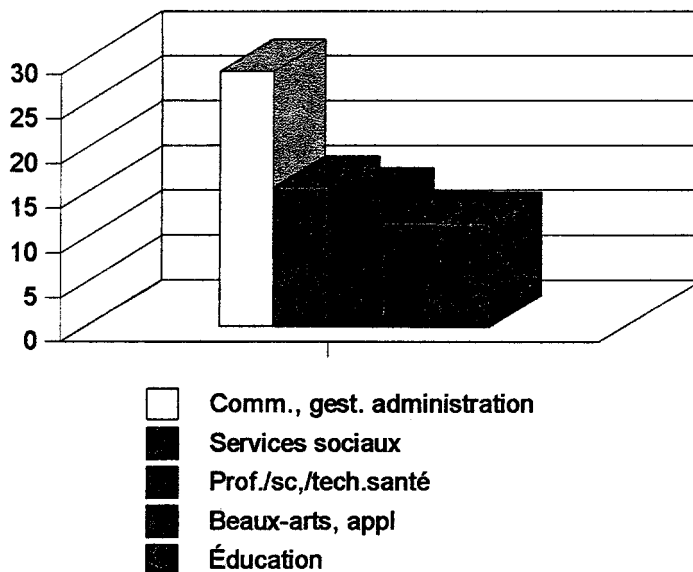
Les statistiques qui suivent se rapportent uniquement aux francophones de 20 à 24 ans du Nord-Ouest de la province par rapport à l'ensemble des francophones de l'Ontario. Rappelons-nous que le nombre de francophones âgés de 20 à 24 ans est très faible dans le Nord-Ouest.



Par rapport aux jeunes francophones de la province, le peu de francophones du Nord-Ouest détiennent à 60,3% des diplômes d'études secondaires. Parmi ceux qui ont poursuivi leurs études, 69,7% ont obtenu un diplôme collégial ou un certificat non universitaire. Par contre, 26,4% ont obtenu des certificats professionnels et 2,4% un diplôme universitaire ou plus.

Principaux champs d'études chez les femmes de 15 à 24 ans

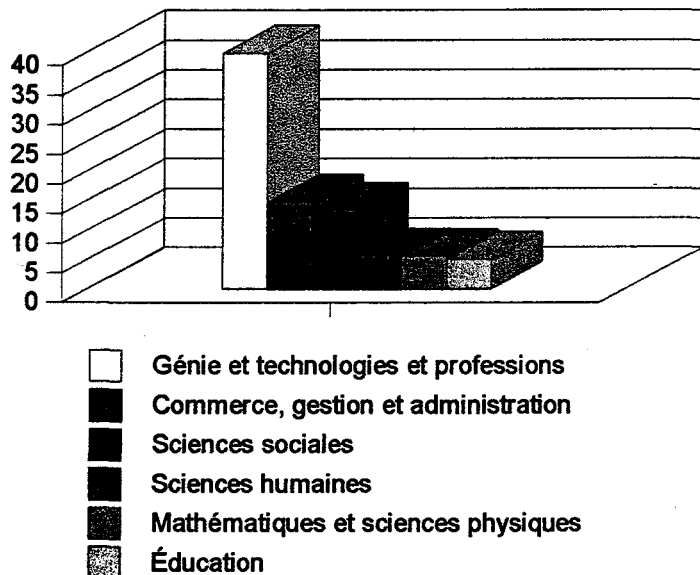
Par rapport à l'ensemble des jeunes femmes francophones de l'Ontario, voici les statistiques démontrant les principaux champs d'études choisis par les jeunes femmes de 15 à 24 ans.



Les champs d'études préférés par les jeunes femmes francophones ayant reçu une éducation post secondaire sont : commerce, gestion et administration des affaires à 28,6%, les sciences sociales à 15,6%, les professions, sciences et technologies de la santé à 14,3%, les beaux-arts et les arts appliqués à 11,7% et enfin l'éducation à 11,6%.

Principaux champs d'études chez les hommes de 15 à 24 ans

En considérant l'ensemble de la population des jeunes hommes francophones de l'Ontario, nous vous présentons ici les statistiques démontrant les principaux champs d'études préférés par les jeunes hommes francophones âgés de 15 à 24 ans.

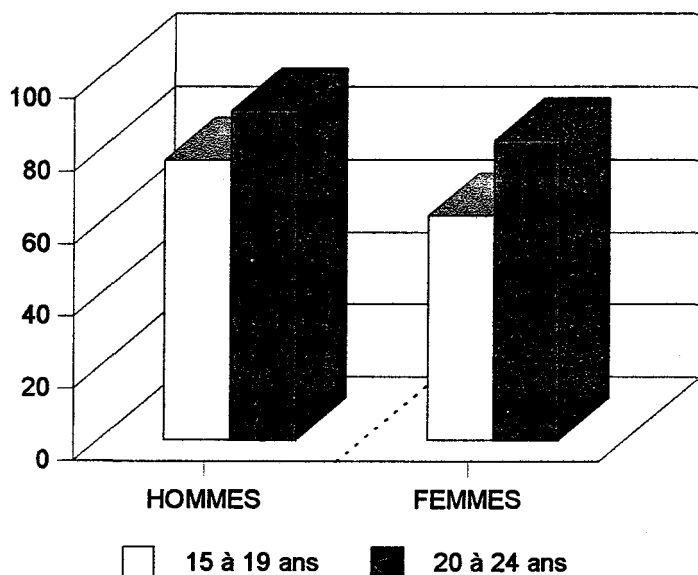


Les champs d'étude préférés des jeunes hommes francophones ayant poursuivi une éducation post secondaire sont principalement : le génie, la technologie et les professions des sciences appliquées à 39,8%, le commerce, la gestion et l'administration des affaires à 14,7%, les sciences sociales à 13,3%, les sciences humaines à 5,6%, les mathématiques et les sciences physiques à 5,5% et enfin l'éducation à 5,0%.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le taux de participation des jeunes hommes et femmes de 15 à 24 ans

Dans l'ensemble, les francophones âgés de 15 ans et plus sont moins présents sur le marché du travail que l'ensemble de la population Ontarienne en général, par contre, en se fiant aux statistiques, la tendance est légèrement différente chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans.



Par rapport à la province, le taux de participation au marché du travail pour les jeunes hommes francophones de 15 à 19 ans est de 77,4% et ceux de 20 à 24 ans est de 91,0%.

En ce qui a trait aux jeunes femmes de 15 à 19 ans le taux est de 62,1% et celles de 20 à 24 ans le taux se situe à 82,8%

MAIND'OEUVRE EXPÉRIMENTÉE

Selon le *Recensement de 1991, Ontario*, voici un tableau de la main d'oeuvre expérimentée chez les jeunes hommes francophones entre 15 et 24 ans et ce, selon les groupes de professions.

	<i>15-19 ans</i>		<i>20 - 24 ans</i>	
	Pop. Totale	Franco- phones	Pop. Totale	Franco- phones
<i>TOUTES LES PROFESSIONS</i>	<i>100,0</i>	<i>99,9</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Gestion, administration et domaines apparentés	1,8	1,8	5,7	5,0
Sciences naturelles, génie et mathématiques	0,7	0,5	4,9	5,1
Sciences sociales et domaines apparentés	0,7	0,5	12	12
Religion	0,0	0,0	0,1	0,1
Enseignement et domaines apparentés	0,4	0,4	1,1	2,3
Médecine et santé	0,4	0,4	1,1	1,5
Arts, littérature, loisirs et domaines apparentés	2,0	1,0	1,8	1,6
Travail de bureau et domaines apparentés	15,3	12,8	13,1	11,3
Vente	18,5	19,9	9,8	9,7
Services	27,7	27,2	13,8	14,1
Agriculture, horticulture et élevage	7,9	5,9	4,5	2,9
Pêche, trappage et domaines apparentés	0,0	0,0	0,0	0,0
Foresterie et exploitation forestière	0,4	1,0	0,6	1,5
Mines et carrières, y compris pétrole et gaz	0,1	0,5	0,4	2,0
Transformation	2,3	2,7	3,0	3,9
Usinage et domaines apparentés	0,8	1,0	3,2	2,6
Fabrication, assemblage et réparation	3,9	4,4	8,9	7,1
Corps de métier de la construction	4,7	6,6	11,6	13,3
Conduite d'engins de transport	1,8	2,1	4,3	5,0
Manutention et domaines apparentés	3,9	4,8	2,9	2,4
Conduite d'autres engins et appareils	0,6	0,4	1,3	0,8
Autres professions	6,3	5,7	6,8	6,6

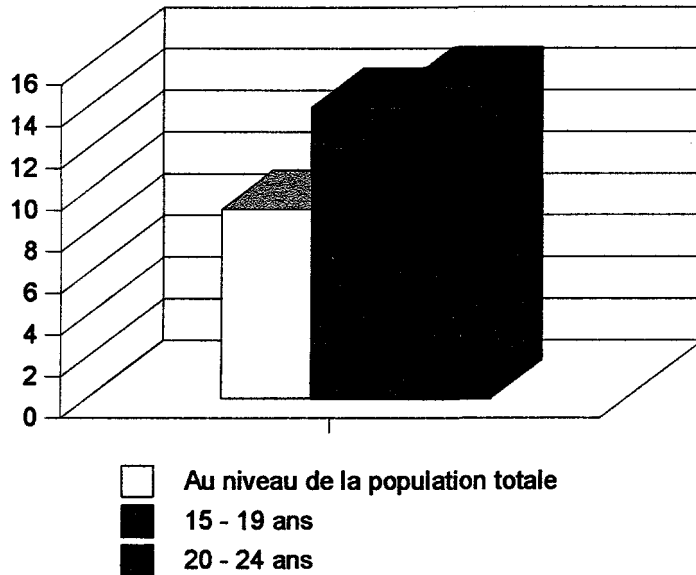
MAIN D'OEUVRE EXPÉRIMENTÉE

Selon le *Recensement de 1991, Ontario*, voici un tableau de la main d'oeuvre expérimentée chez les jeunes femmes francophones entre 15 et 24 ans et ce, selon les groupes de professions.

	<i>15-19 ans</i>		<i>20-24 ans</i>	
	Pop. Totale	Franco- phones	Pop. Totale	Franco- phones
<i>TOUTES LES PROFESSIONS</i>	<i>100,0</i>	<i>99,9</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Gestion, administration et domaines apparentés	1,6	1,2	6,9	7,5
Sciences naturelles, génie et mathématiques	0,3	0,3	1,9	2,0
Sciences sociales et domaines apparentés	1,5	1,6	3,6	4,0
Religion	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignement et domaines apparentés	1,0	1,0	3,2	6,0
Médecine et santé	1,9	2,9	6,6	7,5
Arts, littérature, loisirs et domaines apparentés	1,9	1,6	1,8	1,8
Travail de bureau et domaines apparentés	33,2	34,4	37,1	38,0
Vente	22,2	19,0	11,2	8,8
Services	29,0	32,1	17,7	17,8
Agriculture, horticulture et élevage	2,6	1,5	1,6	1,0
Pêche, trappage et domaines apparentés	0,0	0,0	0,0	0,0
Foresterie et exploitation forestière	0,1	0,0	0,2	0,2
Mines et carrières, y compris pétrole et gaz	0,0	0,0	0,0	0,1
Transformation	1,2	1,1	1,1	0,6
Usinage et domaines apparentés	0,1	0,2	0,3	0,1
Fabrication, assemblage et réparation	0,8	1,0	2,2	1,1
Corps de métier de la construction	0,2	0,1	0,5	0,6
Conduite d'engins de transport	0,3	0,2	0,5	0,7
Manutention et domaines apparentés	0,7	0,4	1,0	0,7
Conduite d'autres engins et appareils	0,3	0,2	0,6	0,5
Autres professions	1,1	0,9	1,8	1,1

Taux de chômage des jeunes hommes de 15 à 24 ans

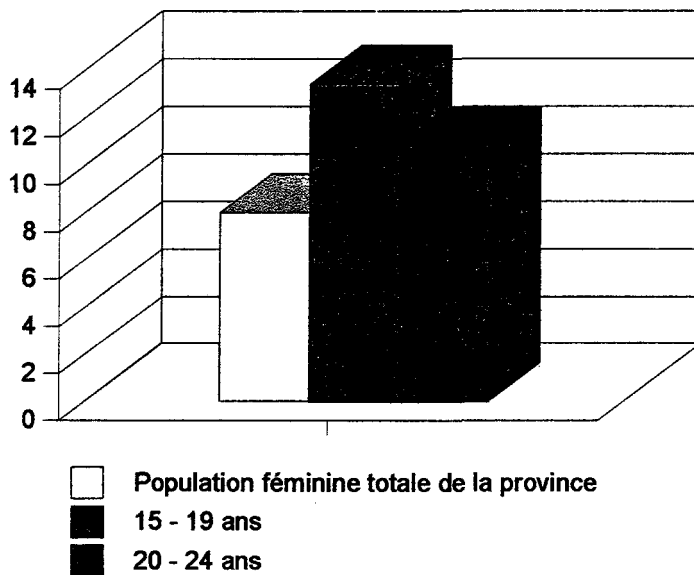
Il est important de se rappeler, que dans les statistiques suivantes, il est quasi impossible de tirer quelque conclusion que ce soit à partir du seul taux de participation car, une partie des jeunes peuvent, par exemple, être absents du marché du travail parce qu'ils n'ont pas encore terminé leurs études.



Au sein de la population masculine francophone âgée de 15 ans et plus, le taux de chômage des francophones est de 8,6%. Le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes hommes francophones soit âgés de 15 à 19 ans soit 13,1%. Pour les jeunes hommes francophones âgés de 20 à 24 ans le taux de chômage s'établit à 15,5%.

Taux de chômage chez les jeunes femmes francophones de 15 à 24 ans

Dans le Nord-Ouest de la province, les statistiques démontrent que peu de jeunes femmes francophones âgées de 15 à 24 ans sont actives sur le marché du travail.



Le taux de chômage des jeunes femmes francophones de la province âgées de 15 ans et plus est de 8,0%.

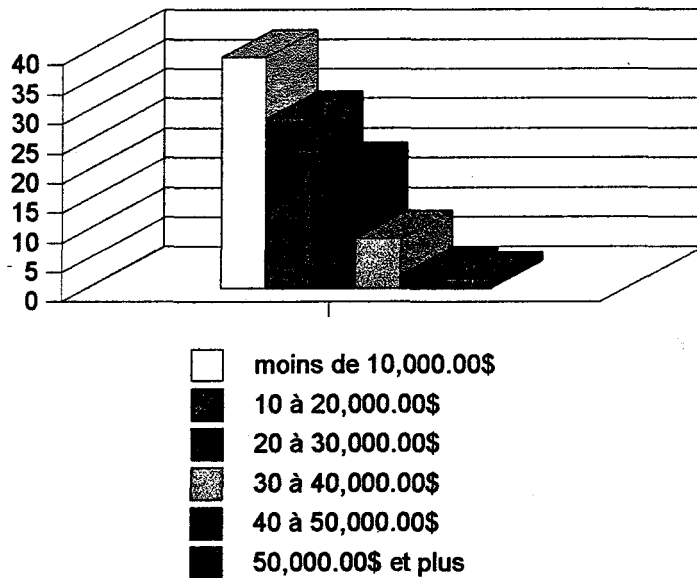
Dans le groupe des 15 à 19 ans le taux de chômage est de 13,4%.

Dans le groupe des 20 à 24 ans, le taux de chômage est de 10,8%.

Il est impossible de tirer quelque conclusion que ce soit car une partie des jeunes femmes francophones peuvent être absentes du marché du travail parce qu'elles n'ont pas encore terminé leurs études.

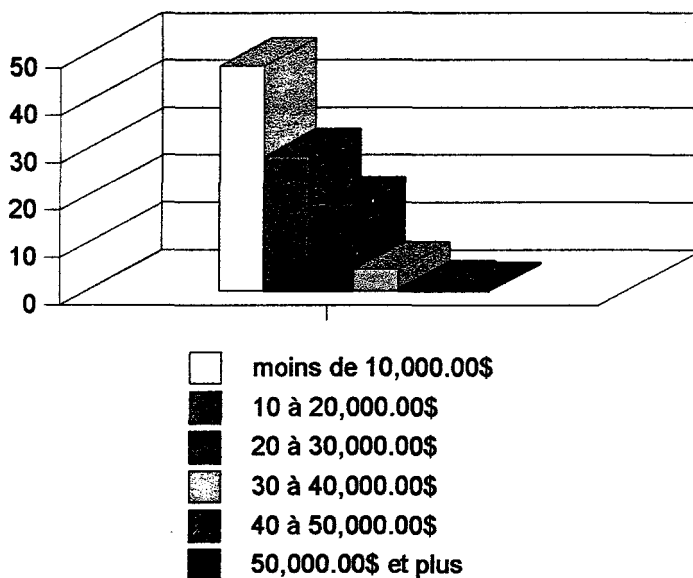
NIVEAUX DES REVENUS D'EMPLOI

Niveaux de revenus d'emploi pour les jeunes hommes francophones de 20 à 24 ans



Les revenus d'emploi des jeunes hommes francophones de la province sont de l'ordre de 39,0% pour un revenu inférieur à 10,000.00\$, de 28,6% pour un revenu se situant de 10 à 20,000.00\$, de 19,9% pour un revenu de 20 à 30,000.00\$, de 8,4% pour un revenu se situant de 30 à 40,000.00\$, de 2,3% pour un revenu de 40 à 50,000.00\$ et de 1,5% pour un revenu de 50,000.00\$ et plus par année.

Niveaux de revenus d'emploi pour les jeunes femmes francophones âgées de 20 à 24 ans



À l'échelle de la province, les jeunes femmes francophones de 20 à 24 ans ont des revenus d'emploi se situant à 47,6% pour des revenus inférieurs à 10,000.00\$, à 28,5% pour des revenus entre 10 et 20,000.00\$, à 18,3% pour un revenu se situant entre 20 et 30,000.00\$, à 4,6% pour un revenu entre 30 et 40,000.00\$, à 0,6% pour un revenu se situant entre 40 et 50,000.00\$ et enfin à 0,2% pour un revenu supérieur à 50,000.00\$

Il est important de noter que dans le Nord-Ouest de la province, autant les jeunes hommes que les jeunes femmes francophones perçoivent un revenu d'emploi relativement faible en comparaison de l'ensemble de la population totale d'un âge équivalent.

RÉTROSPECTIVE DU SYSTÈME SCOLAIRE FRANCO-ONTARIEN

Les francophones du Nord-Ouest, comme ceux de toutes les régions de l'Ontario ont vécu, en 1912, le plus grave conflit scolaire de toute l'histoire du Canada et ce, par la promulgation du Règlement XVII qui allait s'étendre jusqu'en 1927. Les Franco-Ontariens, de par ce Règlement voyaient l'interdiction, à toutes fins pratiques totale, du français, sauf comme matière scolaire, dans les écoles, tant publiques que privées de l'Ontario.

L'un des principaux éléments du Règlement XVII spécifiait que : *l'usage du français comme langue d'enseignement et de communication ne peut se prolonger au-delà des deux premières années du primaire et dans les autres années du cours primaire, l'enseignement du français ne doit pas dépasser une heure par jour.* Non content de brimer les francophones, le gouvernement voyant qu'un mouvement de désobéissance se préparait, édicta, la même année, le Règlement XVIII qui avait pour but la menace *de sanctions appropriées aux enseignants, aux membres des conseils scolaires qui n'appliquaient pas le Règlement ainsi qu'aux parents qui encourageaient leurs enfants à la désobéissance civile.*

L'application du Règlement XVII fût difficile, ne pu se faire aussi rapidement que prévu et la victoire du gouvernement ne fut jamais totale. Certaines attaques virulentes firent mal et de surcroît une partie de l'opinion publique anglaise commença à s'avouer gênée par l'oppression ouverte que subissaient les Franco-Ontariens.

Devant l'injustice, les Franco-Ontariens décidèrent sous l'égide de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO) et de l'Ordre de Jacques-Cartier (OJC) de se mobiliser et de revendiquer leurs droits à être considérés comme citoyens à part entière et ce, en ayant droit à l'éducation en langue française afin de conserver leur héritage linguistique et culturel.

Devant les pressions constantes, le Règlement XVII fût aboli et remplacé par un autre qui, lui, stipulait : *que pour établir une classe ou une école où le français serait la principale langue d'enseignement, le Conseil scolaire, qu'il soit public ou séparé catholique, devait d'abord obtenir la permission écrite du ministère de l'Éducation.*

Devenu inoffensif depuis 1927, le Règlement XVII disparaît officiellement des statuts ontariens en 1944 non sans avoir fait des dommages considérables à la gènte estudiantine de l'époque alors que le gouvernement s'est assuré d'établir la suprématie de la langue anglaise en Ontario.

Au début des années soixante, le gouvernement accepte finalement que deux ou trois matières autres que le français soient enseignées en français. En effet, c'est en 1961 que la loi ontarienne a reconnu officiellement aux conseils scolaires le droit d'établir des classes et des écoles de langue française au primaire et au secondaire. Le ministère de l'Éducation a dû établir la Commission des langues d'enseignement et ce, afin de régler les nombreux conflits scolaires engendrés, surtout, par l'intolérance des anglophones qui préféraient maintenir le statu quo plutôt que de reconnaître les droits légitimes des francophones de l'Ontario.

En 1969, le Parlement fédéral vote la *Loi sur les langues officielles* qui stipule que : *l'anglais et le français sont les langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du gouvernement du Canada.*

L'introduction partielle du bilinguisme dans la fonction publique fédérale et l'instauration d'une prime au bilinguisme modifiera quelque peu le statut politique et symbolique de la langue française au pays. Ces événements provoqueront une demande considérable pour l'enseignement du français, langue seconde au Canada anglais : les écoles dites *d'immersion* française feront leur apparition et se développeront très rapidement dans les provinces anglophones surtout en Ontario puisque le Parlement d'Ottawa se situe dans l'Est ontarien.

L'Ontario est pointée du doigt par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui, dans ses différents rapports, souligne le peu de droits linguistiques et éducatifs dont jouissent les Franco-Ontariens. La Commission royale est d'avis que l'un des problèmes est la concentration des francophones dans le secteur confessionnel séparé (français) qui n'est pas autorisé à organiser l'enseignement en français au secondaire.

Les écoles secondaires françaises qui offrent le cours secondaire en français sont des institutions confessionnelles privées c'est-à-dire non subventionnées par le gouvernement provincial. Un nombre croissant de jeunes francophones aspirent aux études secondaires et postsecondaires d'où l'existence d'écoles secondaires privées françaises.

Devant un nombre plus élevé de Franco-Ontariens s'inscrivant à l'école secondaire française privée, la communauté commence à modifier progressivement sa perception des études secondaires qu'on commence à considérer comme partie intégrante de la formation de base de tout jeune, alors qu'auparavant, les études primaires, auxquelles s'ajoutaient, au besoin, quelques années d'études secondaires paraissaient suffisantes.

Ce mouvement crée une formidable pression financière sur la communauté franco-ontarienne dont les ressources sont limitées. L'enseignement secondaire en 9e et en 10e années offert dans les écoles séparées est subventionné par le gouvernement sur la base du taux accordé aux élèves du primaire, alors que les écoles secondaires publiques, qui sont les seules autorisées à offrir le cours secondaire complet, reçoivent pour leurs élèves un taux de subvention plus élevé.

La situation scolaire des Franco-Ontariens devient à tous égards, intolérable. Le gouvernement est publiquement interpellé et celui-ci se voit dans l'obligation de réviser sa stratégie. Celui-ci décide donc *que l'enseignement en français sera autorisé et ce, dans le cadre du système public, non séparé, d'éducation.*

En fait, ce que le gouvernement ontarien accorde c'est le *droit* à l'enseignement en français au primaire et au secondaire, en le soumettant à un ensemble de restrictions : *que les parents enfassent la demande, que le nombre le justifie, que les conseils scolaires y consentent, etc.* Non satisfait d'avoir assimilé quelques générations de Franco-Ontariens, certains anglophones poussaient même la gougeaterie et l'audace jusqu'à soumettre les jeunes francophones à un examen de compétence en français et ce, avant même leur entrée à l'école.

Fort heureusement, en 1981, la Charte canadienne des droits et libertés a élargi les chances de refrancisation des francophones déjà assimilés et ce, en définissant clairement les ayant-droit à l'enseignement en français dans une province où cette langue est minoritaire.

Pendant plusieurs années les étudiants francophones qui terminaient leur éducation à l'élémentaire avaient de sérieuses difficultés à poursuivre leur éducation secondaire puisqu'ils étaient, pour la grande majorité, dans l'obligation d'entrer dans des écoles secondaires anglophones.

C'est ainsi que dans plusieurs régions où les Franco-Ontariens étaient moins nombreux, ceux-ci devaient accepter de vivre au sein d'une école secondaire anglaise ou mixte. L'entité de langue française cohabitait plus ou moins bien avec la section de langue anglaise qui, elle, était prédominante et très forte.

Partout où le nombre le justifiait et où c'était financièrement possible, les Franco-Ontariens ont réclamé des écoles secondaires homogènes de langue française. Ils ont réussi à en obtenir quelques-unes et ce, en consentant à convertir la presque totalité de leurs écoles privées en écoles secondaires publiques de langue française. Il est important de se rappeler que jusqu'en 1986, le ministère de l'Éducation ne subventionnait que les écoles secondaires relevant de la compétence d'un conseil d'écoles publiques.

Les francophones tolérant difficilement d'être dépendant d'un conseil d'écoles publiques et devant la possibilité de règlements de comptes en cour, le gouvernement de l'Ontario a adopté une attitude plus conciliante envers sa minorité de langue officielle. Le gouvernement Ontarien décidait d'aller au-delà de ce qu'exigeait la Charte canadienne des droits et libertés et ce, en reconnaissant le droit individuel de chaque francophone à recevoir une éducation primaire et secondaire en langue française.

C'est en 1986 que le gouvernement légiférait de façon à permettre aux contribuables francophones d'élire des conseillers scolaires de langue française pour gérer leurs écoles. Les conseils scolaires qui comptaient des classes de langue française et de langue anglaise ont dû établir une section de langue minoritaire qui a ainsi obtenu une plus grande autonomie dans la gestion de ses écoles.

Suite à la parution, en 1991, du Rapport Cousineau, plusieurs sections de langue française au sein des conseils existant entreprirent des études de faisabilité pour l'établissement de nouveaux conseils scolaires homogènes de langue française.

Dans plusieurs régions, les Franco-Ontariens considèrent la possibilité d'agrandir les territoires et ce, en établissant des partenariats ou en fusionnant dans un même conseil scolaire deux ou plusieurs sections de langue française. Ceux-ci croyaient pouvoir maintenir un système viable, capable d'offrir à leur jeune population, des services éducationnels de haute qualité et ce, à un coût raisonnable.

De nos jours, plusieurs jeunes Franco-Ontariens ignorent les durs combats livrés par leurs grand-parents et leurs parents pour qu'ils deviennent un jour des citoyens à part entière. Les jeunes d'aujourd'hui sont plutôt enclins à croire que la lutte est chose du passé alors que, constamment, les Franco-Ontariens doivent se battre pour maintenir ne serait-ce que leurs acquis.

L'année 1997 marque une étape importante dans les annales de l'éducation de langue française en Ontario. Avec la Loi 160, les Franco-Ontariens ont vu le nombre de conseils scolaires de langue anglaise réduit et douze nouveaux conseils scolaires de district francophones, soit huit de plus, qu'auparavant, ont été créés.

À compter du 1er janvier 1998, les nouveaux conseils et conseillers scolaires francophones étaient formés et assermentés. C'est non seulement les plus grands pouvoirs de gestion que confère aux francophones la Loi 160, mais aussi le fait que ceux-ci forment désormais un front commun, indépendant des conseils de langue anglaise.

COMPILATION DES DONNÉES RECUEILLIES

La recherche comme telle s'est effectuée auprès de jeunes décrocheurs francophones, préalablement identifiés, et auprès des étudiants du secondaire des communautés de Beardmore, Caramat, Geraldton, Longlac et Nakina et ce, sous forme de rencontres en vis-à-vis, d'entrevues individuelles et de groupes. Le questionnaire, développé pour cette recherche, portait, essentiellement, sur l'obtention de données démographiques, de données sur le milieu scolaire et le milieu socio-économique.

Afin de permettre, aux lecteurs, de bien saisir la portée des données recueillies, nous incluons les questions soumises et les réponses recueillies auprès des filles et des garçons soit un total de cent soixante-douze (172) répondants.

QUESTIONNAIRE		RÉPONDANTS	
		FILLES	GARÇONS
DÉMOGRAPHIE			
Fille	Garçon	79	93
. Êtes-vous francophone ?			
___ Oui		76	92
___ Non		03	01
. A quel groupe d'âge appartenez-vous ?			
___ 15-19		29	39
___ 20-24		26	25
___ 25 et plus		24	28
. Dans quelle municipalité habitez-vous ?			
___ Beardmore		18	23
___ Caramat		05	03
___ Geraldton		28	27
___ Longlac		21	28
___ Nakina		07	12

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Habitez-vous chez vos parents ou en appartement ?

_____chez mes parents	41	38
_____en appartement	38	55

. Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

Primaire : _____Français	72	82
_____Anglais	07	11

Secondaire : _____Français	73	89
_____Anglais	06	04

. Quelle est la première langue que vous avez parlée dans votre enfance et que vous comprenez encore ?

_____Français	61	68
_____Anglais	04	07
_____Les deux	11	17
_____Autre (précisez : <i>Italien, Portuguais, Finlandais</i>)	03	01

. Quelle langue utilisez-vous le plus ?

_____Français	25	38
_____Anglais	05	09
_____Les deux	49	46

MILIEU SCOLAIRE

. Lisez-vous le : français l'anglais autre

Couramment _____Français	27	33
_____Anglais	18	15
_____Autre		

avec difficulté _____Français	31	39
_____Anglais	03	02
_____Autre		

pas du tout _____Français	00	01
_____Anglais	00	03
_____Autre		

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Lisez-vous les journaux ?

<input type="checkbox"/> Oui	53	64
<input type="checkbox"/> Non	21	21
<i>Pas de réponse</i>	05	08

. Lisez-vous les journaux en français, en anglais ou dans les deux langues ?

<input type="checkbox"/> Français	07	03
<input type="checkbox"/> Anglais	37	41
<input type="checkbox"/> les deux langues	14	22
<i>Pas de réponse</i>	21	27

. Pourquoi ne lisez-vous pas des journaux en français ?

<input type="checkbox"/> pas disponible en français	11	07
<input type="checkbox"/> ne connaît pas de journaux en français	09	13
<input type="checkbox"/> le contenu est trop difficile à comprendre	19	23
<input type="checkbox"/> plus de choix en anglais et plus intéressant	27	31
<input type="checkbox"/> pas de nouvelles de notre région	02	05
<input type="checkbox"/> ma famille ne lit pas de journaux en français	01	03
<input type="checkbox"/> question d'habitude	06	04
<i>Pas de réponse</i>	04	07

. Est-ce que vous lisez des livres ?

<input type="checkbox"/> Oui	42	53
<input type="checkbox"/> Non	31	35
<i>Pas de réponse</i>	06	05

. Lisez-vous des livres en :

Français <input type="checkbox"/> Oui	12	18
<input type="checkbox"/> Non	11	24
Anglais <input type="checkbox"/> Oui	13	08
<input type="checkbox"/> Non	19	08
Les deux langues <input type="checkbox"/> Oui	21	29
<input type="checkbox"/> Non	03	06

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Quelles sont vos difficultés au niveau de la lecture de livres en français ?

___le vocabulaire utilisé est trop difficile	06	14
___le langage utilisé est différent de celui que j'utilise	11	17
___je ne comprends pas	14	03
___ça me fatigue	02	04
<i>Pas de réponse</i>	46	55

. Pourquoi ne lisez-vous pas de livres en français ?

___pas de livres disponibles en français	02	05
___je n'aime pas aller à la bibliothèque	06	13
___le contenu est trop difficile à comprendre	16	09
___il y a plus de choix en anglais et les livres sont plus intéressants	19	21
___je n'aime pas lire en français	14	09
___question d'habitude	13	18
<i>Pas de réponse</i>	09	18

. Quel genre de livres ou revues lisez-vous ?

___romans / fictions	29	46
___documentaires / éducatifs	18	12
<i>Pas de réponse</i>	32	35

. À l'école, quelles sont / étaient vos principales difficultés au niveau de la lecture ?

___le vocabulaire employé est / était trop difficile	17	26
___je n'ai / n'avais pas le réflexe d'utiliser le dictionnaire	06	13
___je ne comprends / comprenais pas ce que je lis / lisais	13	18
___je ne m'intéresse / m'intéressais pas à la lecture	08	10
___je suis/j'étais distrait	02	01
___je ne peux / pouvais pas résumer ce que je lis /avais lu	17	09
___je n'aime / n'aimais pas la lecture	07	12
<i>Pas de réponse</i>	09	04

. Dans quelle langue faites-vous le calcul ?

___Français	71	88
___Anglais	08	05

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Vous sentez-vous à l'aise avec :

Les additions à 4 chiffres	Oui	60	71
	____Non	19	22
Les soustractions à 4 chiffres	_____Oui	57	78
	_____Non	22	15
Les multiplications à 4 chiffres	_____Oui	58	73
	_____Non	21	20
Les divisions à 4 chiffres	_____Oui	51	67
	_____Non	28	26

. Vous sentez-vous à l'aise avec :

L'algèbre	_____Oui	56	63
	_____Non	23	30
Les fonctions décimales	_____Oui	49	61
	_____Non	30	32
La géométrie	_____Oui	46	58
	_____Non	33	25
Les fractions	_____Oui	51	56
	_____Non	28	37

. A l'école, quelles sont / étaient vos principales difficultés au niveau des mathématiques ?

_____les mathématiques sont / étaient trop difficile	09	18
_____je ne comprends / comprenais pas les explications	16	21
_____je ne m'intéresse / m'intéressais pas aux mathématiques	11	06
_____je suis /j'étais distrait	05	02
_____je suis /j'étais intimidé par les mathématiques	02	13
_____je n'aime / n'aimais pas les mathématiques	13	17
<i>Pas de réponse</i>	23	16

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. À l'école, quelles sont / étaient vos principales difficultés au niveau de l'écriture et de l'orthographe ?

___ j'écris /j'écrivais d'une écriture irrégulière et illisible	03	13
___ je répète / répétais les mêmes fautes d'orthographe	21	27
___ je ne suis / n'étais pas intéressé	09	13
___ j'utilise / utilisais des anglicismes	06	08
___ j'ai /j'avais de la difficulté à rédiger de courtes phrases ou paragraphes	13	21
<i>Pas de réponse</i>	27	11

. Avez-vous / aviez-vous la collaboration de vos parents ou de vos professeurs en ce qui concerne vos difficultés ?

___ Oui _____ de mes parents	31	53
_____ de mes professeurs	42	26
___ Non	06	14

. Où avez-vous fait la plupart de vos études ?

___ Ontario	58	83
___ Québec	20	09
___ Autres (<i>Nouveau-Brunswick, Saskatchewan</i>)	01	02

. Quel est votre degré de scolarité ?

___ élémentaire	02	04
___ secondaire (non terminé)	49	53
___ secondaire (avec diplôme)	28	30
___ collégial (non terminé)	17	14
___ collégial (avec diplôme)	03	05

. Êtes-vous présentement inscrit dans une école ou dans un centre de formation ?

École _____ Oui	36	41
_____ Non	43	52
Centre de formation Oui	02	03
_____ Non	74	85
<i>Pas de réponse</i>	03	05

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. **Seriez-vous intéressé à poursuivre des études pour obtenir votre diplôme ?**

_____Oui	48	57
_____Non	31	26

. **Avez-vous déjà entendu parler du Centre d'alphabétisation Alpha Nord-Ouest ?**

_____Oui	50	61
_____Non	29	32

. **Seriez-vous intéressé à suivre des ateliers d'alphabétisation spécialement conçus pour vos besoins et attentes ?**

_____Oui _____lecture	17	14
_____écriture	19	26
_____calcul de base	20	17
_____Non	23	36

. **Si oui, quel endroit vous conviendrait le mieux ?**

_____Beardmore	16	08
_____Caramat	02	01
_____Géraldton	24	29
_____Longlac	09	15
_____Nakina	06	04

. **Quel serait, pour vous, le moyen idéal d'apprendre ?**

_____Individuellement (seul avec un alphabétiseur)	07	11
_____En petit groupe (avec 5 ou 6 personnes)	49	46
<i>Pas de réponse</i>	23	36

. **Quelles sont les jours et les heures qui vous conviendraient le mieux ?**

Lundi (jour et soirée)	04	03
Mardi (jour et soirée)	19	19
Mercredi (jour et soirée)	11	14
Jeudi (jour et soirée)	21	18
Samedi (dans la journée)	17	21
<i>Identification de deux options et plus</i>	42	45
<i>Identification d'une seule option</i>	14	13
<i>Pas de réponse</i>	23	35

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Seriez-vous prêt à vous engager dans un programme d'alphabétisation d'une durée minimum de cinq heures par semaine spécialement conçu pour vos besoins ?

_____ Oui	52	47
_____ Non	25	42
<i>Pas de réponse</i>	02	04

. Comment l'Alpha Nord-Ouest pourrait-elle vous aider ?

Revoir l'accord des participes passés	13	19
Préparer un curriculum vitae	06	09
Reviser la grammaire (les règles en général)	14	16
Améliorer mon écriture	08	06
Apprendre à faire un plan de carrière	19	23
Reviser l'accord des verbes	07	04
Différencier les possessifs et démonstratifs	08	09
Corriger mes anglicismes	14	17
Savoir utiliser les bons termes	19	21
Différencier les mots de même prononciation (homophones)	12	05
Revoir les mathématiques (fractions)	19	13
Savoir écrire correctement (sans faute)	12	21
Reviser mes mathématiques (métriques)	17	29
Démystifier l'utilisation de l'ordinateur	08	11
Revoir le calcul (multiplications/divisions)	11	18
Écrire des belles lettres (correspondance)	07	02
Améliorer mon langage (anglicismes)	09	03
Connaître les règles d'accord (avec le verbe avoir)	13	09
<i>Identification de plusieurs besoins</i>	41	37
<i>Identification d'un seul besoin</i>	14	16
<i>Pas de réponse</i>	24	40

MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

. Travaillez-vous présentement ?

_____ Oui	29	37
_____ Temps plein	14	28
_____ Temps partiel	15	09
_____ Non	48	51
<i>Pas de réponse</i>	02	05

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Quel genre de travail faites-vous ?

Pompiste	01	05
Cuisinier/cuisinière	02	02
Vendeur/ vendeuse	05	01
Serveur/ serveuse	04	02
Gardien/ gardienne	05	01
Plongeur/plongeuse (laveur de vaisselle)	00	02
Maintenance (ménage dans compagnie, motel, etc.)	00	06
Secrétaire	01	00
Commis de bureau	01	01
Téléphoniste/ réceptionniste	02	00
Travailleur forestier	02	11
Camionneur	00	02
Aide-familiale	03	00
Couturier/ couturière	01	00
Aide-bibliothécaire	01	00
Apprenti électricien	00	03
Soudeur/ soudeuse	00	01
Mécanicien (apprenti)	00	02
Moniteur/ monitrice	02	01
Caissier/ caissière	02	01
Signaleur (travaux routiers)	01	03
	<i>Occupe deux emplois à temps partiel</i>	04 07
	<i>Pas de réponse</i>	50 56

. Avez-vous / avez-vous eu des problèmes qui affectent ce genre de travail ?

_____Oui		01	03
	Problèmes identifiés :		
	Pas assez d'anglais	00	02
	Difficultés avec la caisse enregistreuse	01	00
	Peur du feu	00	01
_____Non		24	32
	<i>Pas de réponse</i>	04	02

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Avez-vous reçu une formation spéciale pour occuper cet emploi ?

_____Oui		01	02
	Formation reçue :		
	Premiers soins (gardienne d'enfants)	01	00
	Manipulation d'une scie à chaîne	00	02
_____Non		26	33
	<i>Pas de réponse</i>	02	02

. Quelle langue utilisez-vous le plus au travail ?

_____Français		02	04
_____Anglais		20	22
_____les deux		06	09
	<i>Pas de réponse</i>	01	02

. Votre employeur vous a-t-il déjà offert de vous perfectionner ?

_____Oui		01	02
_____Non		26	32
	<i>Pas de réponse</i>	02	03

. Quels sortes d'emplois avez-vous déjà occupés ?

Charpentier	00	01
Pompiste	01	04
Cuisinier/cuisinière	02	02
Vendeur/ vendeuse	02	02
Serveur/ serveuse	04	02
Gardien/ gardienne	02	03
Plongeur/ plongeuse	02	02
Maintenance (nettoyage)	01	02
Peintre en bâtiment	00	02
Journalier	00	03
Secrétaire	01	00
Téléphoniste/ réceptionniste	03	02
Opérateur de machinerie	00	02
Caissier/ caissière	02	01
Moniteur/ monitrice	02	03
Vidangeur	00	02

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Quels sortes d'emplois avez-vous déjà occupés ? (suite)

Chauffeur	00	01
Aide-domestique	02	00
Planteur d'arbres	06	08
Tondre les pelouses	01	02
Construction (homme à tout faire)	00	02
Aide-soignant/e	02	00
<i>Identification de plusieurs emplois</i>	04	07
<i>Pas de réponse</i>	01	02

. Pourquoi avez-vous quitté ces emplois ?

___le salaire ne me convenait pas	05	01
___les quarts de travail ne me convenaient pas	02	04
___je devais me déplacer à l'extérieur	00	02
___mon éducation n'était pas suffisante	01	02
___je n'avais pas la capacité nécessaire pour accomplir toutes les tâches	02	04
___l'employeur a fermé ses portes	01	02
___emploi à mi-temps	15	13
___emploi saisonnier	03	06
___j'ai trouvé un emploi plus payant	03	05
___je n'aimais pas ce genre de travail	02	03
___après avoir essayé, je ne pouvais répondre aux exigences du poste	00	02
<i>Identification de plusieurs motifs</i>	04	05
<i>Pas de réponse</i>	02	01

. Êtes-vous à la recherche d'emploi ?

___Oui	46	39
___Non	21	43
<i>Pas de réponse</i>	12	11

. Dans quel domaine recherchez-vous un emploi ?

___mécanique	01	05
___maintenance	02	01
___soins infirmiers	07	02
___plomberie	00	03

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

. Dans quel domaine recherchez-vous un emploi ? (suite)

_____menuiserie	00	02
_____foresterie	03	15
_____électricité	01	05
_____minier	00	03
_____restauration	04	02
_____aviation	02	03
_____garderie	06	01
_____comptabilité	02	01
_____services sociaux	02	00
_____informatique	07	05
_____bureaucratie	12	03
_____services correctionnels	01	03
<i>Identification de plusieurs domaines</i>	06	11
<i>Pas de réponse</i>	33	54

. Quelles sont les compétences nécessaires pour que vos obteniez l'un de ces emplois ?

Terminer mes études au secondaire et m'inscrire au collège	09	13
Retourner aux études et suivre un cours de formation	07	11
Cours sur l'informatique	06	07
Aller à l'université (services sociaux)	03	00
Cours d'infirmières/d'infirmier	08	03
Cours de comptabilité	04	05
Obtenir mon diplôme du secondaire	17	21
Cours de mécanique diesel	01	03
Électronique (électricien)	02	05
Cours de secrétariat	11	04
Cours de charpentier (menuiserie)	00	02
Tenue de bar (barman)	07	03
Cours de chauffeur de machinerie lourde	00	14
Cours de soudeur	00	02
<i>Identification de deux compétences et plus</i>	27	41
<i>Pas de réponse</i>	33	46

RÉPONDANTS
FILLES GARÇONS

- . **Seriez-vous prêt à aller à l'extérieur pour poursuivre des études de formation professionnelle afin de vous assurer d'acquérir les qualifications nécessaires pour obtenir l'un des emplois que vous avez identifiés ?**

<input type="checkbox"/> Oui	19	31
<input type="checkbox"/> Non	32	39
<i>Pas de réponse</i>	18	23

- . **Savez-vous comment préparer votre curriculum vitae ?**

<input type="checkbox"/> Oui	12	26
<input type="checkbox"/> Non	61	59
<i>Pas de réponse</i>	06	08

- . **Si non, seriez-vous intéressé à suivre des ateliers sur la préparation d'un C.V ?**

<input type="checkbox"/> Oui	48	62
<input type="checkbox"/> Non	19	27
<i>Pas de réponse</i>	12	14

- . **Avez-vous déjà fait un plan de carrière ?**

<input type="checkbox"/> Oui	06	05
<input type="checkbox"/> Non	71	83
<i>Pas de réponse</i>	02	05

- . **Si non, seriez-vous intéressé à suivre des ateliers sur l'élaboration d'un plan de carrière préparé spécialement par et pour vous ?**

<input type="checkbox"/> Oui	67	73
<input type="checkbox"/> Non	09	15
<i>Pas de réponse</i>	03	05

Le Centre d'alphabétisation Alpha Nord-Ouest tient à vous souligner que chacun de ces questionnaires seront traités sous le sceau de la confidentialité et vous réitère ses plus sincères remerciements pour votre collaboration et participation à notre recherche sur les jeunes décrocheurs.

Nous souhaitons, ardemment, que dans un avenir très rapproché les portes du marché du travail s'ouvrent grandement pour vous accueillir car chacun et chacune de vous **êtes notre avenir !**

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Les données de notre enquête ont été recueillies par entrevues téléphoniques, en rencontres en vis-à-vis et en groupe et ce, auprès de 172 jeunes de 15 à 25 ans . Les rencontres ont permis de rejoindre 93 garçons et 79 filles.

La grande majorité de ces jeunes sont natifs de l'Ontario et la plupart de ceux-ci sont âgés de 15 à 25 ans. La majorité n'ont pas d'enfants. La plupart des personnes qui ont des enfants sont des femmes "chefs" de familles monoparentales.

Plus des trois quarts des jeunes vivent encore chez leurs parents. Cette situation nous incite à constater l'état de dépendance de ces jeunes vis-à-vis de leurs parents et ce, même à l'âge de 18 à 25 ans.

L'EMPLOI

Quand on examine la réalité de l'analphabétisme, on constate que les cartes de l'analphabétisme et de la pauvreté se superposent puisqu'une majorité de jeunes, de 18 à 25 ans, sont sans emploi et quelques-uns sont bénéficiaires de l'aide sociale. Certains de ces jeunes sont des femmes et celles-ci sont mères de familles monoparentales.

Le quart des jeunes rencontrés affirment que leurs difficultés en lecture et en écriture les empêchent de trouver un emploi et d'autres affirment que ces difficultés leurs causent des problèmes dans leur vie quotidienne.

LA FAMILLE

Les emplois des pères et des mères qui travaillent sont surtout des emplois dans les secteurs des métiers (bûcherons, camionneurs, soudeurs, serveuses, cuisinières, vendeuses, etc.)

Soixante douze jeunes disent que leur père a fréquenté seulement l'école primaire alors que soixante-trois d'entre eux disent que leur mère a aussi étudié uniquement à ce niveau. Plus du tiers des jeunes ont affirmé que leur père ou leur mère avait de la difficulté à lire ou à écrire. Plus du tiers des jeunes disent que leurs parents ne s'impliquent pas beaucoup dans leurs études.

Les situations familiales difficiles semblent courantes chez les jeunes. Près de la moitié d'entre eux affirment avoir vécu une ou plusieurs situations difficiles à la maison lorsqu'ils/elles étaient plus jeunes : divorce, séparation, violence familiale, alcoolisme, problèmes financiers, etc.

L'ÉCOLE

Plusieurs jeunes fréquentent ou ont fréquentés l'école secondaire jusqu'à la 10^{ième} année. Par ailleurs quelques personnes affirment détenir un diplôme d'études secondaires.

Le deux tiers des jeunes trouvent que pendant leurs études, les enseignants n'étaient à peu près jamais enclins à leur donner un soutien individuel ou à les encourager.

Près du quart des jeunes ont fréquenté une classe dite spéciale et ce, au cours de leurs études primaires et/ou secondaires. C'est vers la quatrième année du primaire que les jeunes ont commencé à être dans des cours spéciaux. La plupart de ceux-ci y sont restés jusqu'à la fin du primaire et pour certains jusqu'à la fin de leurs études.

Plusieurs d'entre eux nous ont dit que la fréquentation d'un cours dit spécial ne les a pas aidés à apprendre à lire et à écrire mais les ont plutôt fait détester l'école.

Plusieurs des jeunes qui ont fréquenté le secondaire ont affirmé avoir reçu une formation visant à les préparer au marché du travail. La majorité nous ont affirmé que la formation reçue ne les a pas nécessairement aidés à trouver un emploi.

Les raisons invoquées pour l'abandon scolaire sont principalement axées sur : les difficultés en classe, le manque d'intérêt, les conflits avec les enseignants, les raisons familiales, la maladie, les déménagements, le transport, les raisons personnelles, etc.

LE RAPPORT À L'ÉCRIT

L'ensemble des jeunes interrogés, nous ont confirmés qu'ils lisent peu, à peine un ou deux articles de journal, un ou deux articles de revues. Ceux-ci utilisent encore moins l'écrit, même pour des choses aussi simples qu'une demande d'emploi, d'un chèque, d'une liste d'épicerie, etc.

LES PROJETS

Que voudraient faire les jeunes après avoir appris à lire et à écrire ? Plusieurs jeunes décrocheurs nous ont répondu qu'ils n'ont pas de projets spécifiques sauf celui de se trouver un emploi payant. D'autres par contre nous disent qu'ils désirent être autonome, souhaitent vivre seul, voudraient répondre à une offre d'emploi sans l'aide de personne, désireraient être capable de lire de gros livres et de les comprendre. La majorité des jeunes décrocheurs rencontrés nous ont exprimés le désir de terminer leur secondaire pour enfin trouver un emploi rémunérateur.

LES RECOMMANDATIONS SOUMISES PAR LES JEUNES

- *Offrir des activités d'alphabétisation uniquement préparés par et pour les jeunes,*
- *Assurer la formation localement dans le but de rejoindre le plus de jeunes possibles,*
- *Rencontrer les employeurs et les inciter à offrir des stages afin d'acquérir de l'expérience,*
- *Aider les jeunes à prendre la responsabilité de leurs apprentissages,*
- *Favoriser auprès des jeunes une meilleure connaissance de leur milieu,*
- *Reconnaître le besoin en formation des jeunes,*
- *Offrir aux jeunes la possibilité d'obtenir de la formation en fonction des besoins de la communauté où ils résident,*
- *Aider les jeunes à développer leur sens critique et leur autonomie,*
- *Transmettre aux jeunes, des connaissances générales de base dans différents domaines,*
- *Offrir aux jeunes une formation pratique en fonction des emplois disponibles,*
- *Sensibiliser le milieu aux causes, aux effets et aux solutions à l'analphabétisme chez les jeunes,*
- *Développer des stratégies et des moyens de prévention de l'analphabétisme.*